

# Déclaration de politique générale – 2018-2024

## INTRODUCTION – PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

Mesdames, Messieurs,  
Chers Collègues,

La déclaration de politique générale est un contrat passé entre une majorité politique communale et les citoyens. Le Collège et la majorité au Conseil s'engagent à respecter un programme issu des idées développées pendant la campagne électorale. Dans quelques semaines, ce Contrat sera détaillé en un Plan Stratégique Transversal qui fixera les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels, les moyens humains et financiers ainsi qu'un calendrier d'actions. Chacun pourra ainsi vérifier la réalisation des projets et, en quelque sorte, « contrôler » le travail effectué.

La Liste du Bourgmestre est composée de femmes et d'hommes de plusieurs tendances politiques ou orientations philosophiques qui ont décidé de s'unir pour préparer les enjeux de demain. Face à ceux-ci, chacun a estimé devoir dépasser les intérêts partisans et les clivages au profit d'un fil conducteur unique. Ce thème majeur, nous l'avons développé durant la campagne : La Hulpe est une commune verdoyante, dynamique et proche de ses habitants.

Nous nous engageons à la préserver et à affronter quatre grands défis :

- **Le défi urbanistique**, notamment dans le cadre de la reconversion des sites de bureaux en logements pour lequel nous devons agir dans un cadre strict qui respecte le caractère villageois de notre commune.
- **Le défi démographique**, lié non seulement au vieillissement de notre population, mais aussi à une diminution de celle-ci.
- **Le défi de la gouvernance et de la transition technologique**, modifiant profondément le fonctionnement de tout pouvoir public et sa relation avec le citoyen, en engageant davantage celui-ci dans l'élaboration des projets communaux.
- **Le défi environnemental**, comprenant la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

Outre les défis à affronter, un projet politique émane aussi d'une vision d'avenir rencontrant les attentes de chacun et permettant aux individus de mieux cohabiter avec leurs semblables dans une société plus juste et respectueuse de l'environnement.

Cette vision d'avenir se décline en 7 thèmes :

- 1) La « **Gouvernance et citoyenneté** » ;
- 2) Le « **Cadre de vie** » ;
- 3) Les « **Aménagements pour l'avenir** » ;
- 4) La « **Vie associative, culturelle et sportive** » ;
- 5) L' « **Enfance et la jeunesse** » ;
- 6) L' « **Action sociale, l'Emploi et la Santé** »,
- 7) La « **Sécurité civile** ».

## **AXE 1 : « GOUVERNANCE ET CITOYENNETÉ »**

Chacun s'accorde sur le fait que les services publics doivent être efficaces. La Hulpe est pionnière en matière de gouvernance transparente et d'investissements dans des outils innovants tels que : le Plan Stratégique ; le projet « Smartvillage 2025 » ; la plateforme « CitizenLab » et d'autres applications permettant de faciliter la participation citoyenne et les contacts avec l'administration.

### **Thème 1 : Des finances saines**

Avec une charge de la dette inférieure à 5 % du budget, La Hulpe dispose d'une situation financière saine et peut se targuer de figurer parmi les communes les moins taxées de Wallonie. Nous disposons donc des moyens de financer le programme que nous nous engageons à réaliser.

Notre volonté est de conserver une fiscalité avantageuse pour les La Hulpois pour autant, bien sûr, que les autres niveaux de pouvoir ne nous imposent pas de prendre en charge les réformes qu'ils mènent à leur niveau.

### **Thème 2 : Une administration performante et proche des citoyens**

Nous voulons poursuivre dans la voie de la bonne gouvernance, pour plus de transparence et un service à la population performant. Cela implique :

- Des procédures administratives plus accessibles grâce à de nouveaux outils numériques (« e-guichet ») sans omettre une bonne accessibilité des services au public pour les démarches traditionnelles ;
- L'organisation annuelle d'une « journée des services publics » (y compris les services de secours) ;
- Une gestion des ressources humaines optimisée ;
- Des outils de communication et d'information au public adaptés pour plus de disponibilité, de clarté et de proximité (Bulletin communal, site Internet communal, réseaux sociaux).

### **Thème 3 : Pour une meilleure participation citoyenne**

L'expérience a montré que « Smartvillage 2025 » est un beau laboratoire d'idées qui a permis à des habitants de porter des projets originaux ou innovants. Nous allons donc continuer et même intensifier l'opération en y mettant davantage de moyens : elle sera coordonnée par un échevinat dédié et un budget extraordinaire annuel sera réservé à l'exécution d'un ou plusieurs projets venant soit des groupes de réflexion soit directement des citoyens via la plateforme participative.

Un autre projet nous tient à cœur : l'amélioration de la publicité du Conseil communal. Lieu important de la démocratie locale, toutes les grandes décisions impactant la commune y sont prises. Jusqu'à présent, le citoyen devait effectuer la démarche pour prendre connaissance de son fonctionnement et de ses décisions, dorénavant nous irons vers lui notamment en filmant les séances et en les diffusant sur les réseaux sociaux.

D'autres actions, comme des consultations populaires, sont envisagées pour des dossiers d'intérêt communal, nous y reviendrons dans les sections consacrées au cadre de vie ou aux aménagements.

Bien entendu, les réunions de quartier seront poursuivies, nous veillerons à mieux informer du suivi des points qui y sont abordés.

## AXE 2 : « CADRE DE VIE »

### Thème 1 : Aménagement du territoire et Urbanisme

La Hulpe est très attrayante et subit une pression immobilière importante. En outre, l'habitat n'est plus toujours adapté à notre population vieillissante et nos jeunes éprouvent des difficultés pour acquérir un logement convenable à prix abordable.

Notre priorité sera donc de répondre à cette équation tout en préservant le caractère villageois et verdoyant de notre commune. Les règlements d'aménagement du territoire à notre disposition doivent être adaptés ou renforcés au profit d'un urbanisme raisonné et maîtrisé en termes de gabarit, de densité, de mixité sociale et de prix. C'est en ce sens que nous souhaitons mener la révision du « schéma de développement communal » (ex « schéma de structure communal ») en concertation avec la population. Toute promotion immobilière aura dès lors pour consigne de présenter un gabarit respectant le Guide Communal d'Urbanisme fixant la limite de corniche à maximum 8,50 mètres, une densité de l'ordre de 25 logements à l'hectare, des prix abordables, ainsi qu'une mixité sociale et générationnelle. Par ailleurs, nous voulons limiter la division d'habitations unifamiliales en appartements dans les quartiers saturés du point de vue du stationnement.

Les outils de concertation tels que la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), les enquêtes et les réunions publiques permettent déjà aux citoyens de s'exprimer sur les dossiers majeurs que le Collège est amené à gérer mais nous estimons qu'il faut aller au-delà. Nous renforcerons donc la participation citoyenne dans la gestion des dossiers d'intérêt communal notamment au moyen de la plateforme citoyenne.

### Thème 2 : Transition écologique et environnement

L'état de notre planète est préoccupant mais des actions peuvent être entreprises dès le niveau communal pour entamer une transition écologique et améliorer notre environnement.

En matière de transition écologique, nous nous sommes déjà engagés, dans le cadre de la Convention des Maires, à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40% durant la période 2006-2030. Pour atteindre cet objectif, nous allons :

- Réaliser une thermographie aérienne de toutes les habitations pour identifier celles qui nécessitent l'amélioration de leur isolation. Nous donnerons ensuite des conseils aux propriétaires pour qu'ils améliorent l'efficacité énergétique de leur bâtiment et les encourageront à entreprendre les travaux nécessaires en

poursuivant notre politique de primes ou en les guidant pour qu'ils en obtiennent auprès d'autres instances ;

- Poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux tant en production d'énergie qu'en diminution de consommation ;
- Mettre en place un nouveau « Plan lumière » : le plan précédent, récemment achevé, a permis le remplacement de près de 80 % de l'éclairage public, réduisant de moitié sa consommation, ce qui représente 120.000 € d'économies annuelles. La technologie ayant progressé, nous allons expérimenter un éclairage « intelligent », muni de détecteurs de présence, dans les quartiers les plus adaptés pour l'accueillir.
- Développer la mobilité partagée et la mobilité électrique (nous en parlerons dans un chapitre dédié).

En ce qui concerne notre environnement, nous continuerons à agir en faveur de la biodiversité ou de la quiétude de la faune et de la flore. Nous élaborerons un plan de préservation de la biodiversité au niveau communal avec l'aide des organes consultatifs existants.

Notre grand défi est bien entendu d'entretenir nos espaces verts et lieux publics sans produits « phyto » comme nous nous sommes engagés à le faire depuis quelques années. C'est dans cette optique que nous entendons planifier le réaménagement du cimetière qui se doit d'être un lieu vert et paisible propice au recueillement.

La protection de la nature suppose une capacité à agir collectivement. Les bénévoles, nombreux à La Hulpe, sont porteurs de projets innovants mais n'ont pas toujours les moyens, seuls, de les réaliser. C'est le rôle de la commune, via le PCDN ou d'autres opérations comme le « Zéro déchet » de favoriser, de soutenir et d'encadrer ces projets.

Enfin, nous faisons de la dépollution du Grand Etang des Papeteries un objectif ambitieux.

### **Thème 3 : Mobilité**

Par sa situation géographique, La Hulpe absorbe un important trafic de transit aux heures de pointe. Pour apporter une solution globale et pertinente aux problèmes que cela génère, nous avons déjà pris la décision d'actualiser le Plan *Inter-communal* de Mobilité, conjointement avec la commune de Rixensart.

La mobilité *intra*-communale doit également être abordée et nous voulons apporter des solutions modernes comme l'intermodalité et les modes de déplacement

alternatifs. Les mesures déjà adoptées seront poursuivies (par exemple le pedibus scolaire, la promotion du vélo à assistance électrique, le proxibus gratuit, etc.). Nous veillerons à faire des abords de la gare un lieu d'intermodalité harmonieux où les différents moyens de transport occupent une place spécifique et sécurisée.

Nous sommes convaincus qu'une amélioration de la fluidité de la circulation passera aussi par une éducation précoce et volontariste à la mobilité douce et par une information complète à propos des alternatives à la voiture.

Dans cet esprit, il conviendra de garantir la sécurité des usagers faibles, dont le nombre est appelé à croître. Cela implique de maintenir des infrastructures de qualité et de dissuader les automobilistes de commettre des incivilités routières.

### **AXE 3 : « AMÉNAGEMENTS POUR L'AVENIR »**

Nous partons du constat selon lequel :

- D'une part l'embellissement de notre commune doit rester une préoccupation dans nos divers projets ;
- Et d'autre part, notre espace vital doit être repensé pour mieux répondre aux besoins actuels en termes de démographie, de services, de mobilité, de convivialité, de qualité de vie...

Nous pensons que des aménagements visionnaires, ayant une valeur ajoutée pour notre commune et ses habitants, peuvent apporter des réponses à ces besoins sans être incompatibles avec le maintien du caractère villageois de La Hulpe.

#### **Notre objectif général : des espaces de vie apaisés, partagés et sûrs pour tous**

Le cœur de La Hulpe est un lieu d'échanges très important avec ses commerces, ses marchés, ses espaces dédiés à l'administration, à la culture, au culte et aux rencontres sociales. Aujourd'hui constitué d'un long couloir minéralisé et encombré, nous voulons l'améliorer en favorisant les aspects « paysage », « mobilité » et « convivialité ». Nous avons quatre projets concrets en ce sens :

- **Le projet « Axe commerçant agréable et dynamique »**

L'axe commerçant (rue des Combattants/rue François Dubois/Place Favresse) est partagé entre plusieurs fonctions : voirie régionale de transit, parkings, commerces et services, habitations. Nous allons y travailler :

- Pour le parking, des pistes assez simples sont déjà programmées, comme le parking intelligent avec des indicateurs du nombre de places restantes. D'autres sont envisagées, comme un nouveau marquage des emplacements et l'installation de bornes de « parking minute ». Un nouveau parking est prévu dans le cadre du projet à la Poste, nous allons y revenir.
- Pour l'amélioration du cadre de vie, nous voulons inciter les riverains à imiter ce que fait déjà la commune : le fleurissement et l'entretien des façades. Nous intensifierons également les campagnes de propreté publique.
- Pour le transit automobile, nous pensons indispensable la présence d'experts à nos côtés pour établir un plan de réduction de la vitesse, d'amélioration de la mobilité et de la sécurité des usagers faibles.

- **Le projet sur le site de la « Poste » : de l'air pour le Centre**

L'acquisition du site de la Poste est une véritable opportunité : c'est un projet global qui prend en compte :

- Nos besoins en immeuble pour accueillir des logements publics, des classes de l'école communale des Colibris et des services à la population (dont la nouvelle Poste) ;
- En sous-sol, il abritera également un vaste parking souterrain permettant de délester la rue des Combattants, lui donnant une bouffée d'oxygène. Cela nous permettra d'augmenter, en surface, le nombre d'emplacements réservés aux modes de déplacement doux ou partagés ;
- Enfin, en plus de la construction du bâtiment, la réalisation de ce projet est l'occasion de repenser la portion de voirie à proximité de l'école pour la rendre plus sûre et agréable.

Pour arriver à ce résultat, nous lancerons un concours d'architecture. Quelques projets seront sélectionnés par un jury indépendant et le choix final sera soumis à une consultation populaire.

- **Le projet « Place communale : zone apaisée et conviviale »**

En août 2018, la commune a répondu à un appel à projet de la Région wallonne pour la « redynamisation des centres ». Notre objectif est de rendre la Place communale plus verte, accessible et conviviale. Cette étape importante est le début d'une réflexion pour un réaménagement plus ambitieux. Nous laisserons le temps à des

auteurs de projets pour nous remettre une étude aboutie tout en respectant nos critères.

- **Le projet « Domaine de l'École horticole : un écrin de verdure ouvert à tous »**

Le domaine de l'École provinciale est un poumon vert en plein cœur de La Hulpe. En collaboration avec la Province, qui y maintiendra l'activité de son école, nous souhaitons qu'il soit dorénavant ouvert au public. Le patrimoine horticole (les serres, les potagers, les espaces verts) sera réhabilité et certaines parcelles seront mises à disposition de la population pour y pratiquer par exemple de la permaculture collective.

Enfin, la rénovation et l'extension du bâtiment principal (dédié à l'Académie de Musique) permettra d'y implanter une salle culturelle et polyvalente d'une centaine de places.

- **Sécurisation et amélioration des accès aux bâtiments scolaires**

La sécurité de nos enfants est évidemment une de nos priorités. Les rues qui desservent les 7 écoles de notre commune voient quotidiennement transiter près de mille élèves. En annexe du Plan de mobilité, nous allons commander une étude spécifique pour les abords d'écoles en vue de définir les mesures propres à y optimiser la sécurité. Il conviendra aussi de trouver des solutions pour diminuer la pression automobile dans ces rues, surtout aux heures d'entrée et de sortie des classes.

## **Nous appliquerons la même philosophie pour :**

- **Un accès au Domaine Solvay repensé**

L'entrée du Domaine Solvay par la Chaussée de Bruxelles est dangereuse et peu en adéquation avec le prestige du lieu. La Région wallonne, propriétaire des lieux et gestionnaire de la voirie, a entendu nos revendications et inclura le réaménagement de cette zone dans son plan Infrastructures 2019-2024.

- **Mettre les moyens de déplacement alternatifs à l'honneur**

La politique du « tout à la voiture » des années 1960 à 1990 n'est plus tenable aujourd'hui. Grâce à nos primes à l'acquisition de vélos à assistance électrique, de plus en plus de La Hulpois ont adopté ce moyen de transport : nous devons leur accorder une meilleure place sur les voiries, espace partagé, améliorer nos 14 km de



pistes cyclables actuelles et poursuivre le développement du réseau cyclable en coopération avec les associations de cyclistes.

Au-delà des vélos, nous sommes convaincus qu'une mobilité alternative deviendra incontournable dans le panel de solutions pour nos déplacements : les navettes vers la gare et le taxi citoyen connaissent déjà un beau succès, nous allons compléter cette offre en mettant à disposition du public des véhicules partagés, dont des vélos électriques (plusieurs stations seront disséminées dans les différents quartiers).

## **AXE 4 : « VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE »**

### **Thème 1 : Sports**

Plus de 3000 sportifs fréquentent nos installations chaque semaine. Leurs performances, au sein de clubs dynamiques et tournés vers la formation, sont en constante progression, tout comme leurs besoins !

La commune et sa régie continueront d'investir dans les infrastructures sportives pour permettre la croissance des clubs existants et la création de nouveaux clubs. La finalisation de l'extension du complexe sportif permettra la pratique de nouvelles activités sportives (danse, fitness, zumba, piscine). La rénovation de la salle de gymnastique des Colibris permettra, elle, d'offrir de meilleures conditions pour l'apprentissage de la pratique sportive à l'école, de donner de nouvelles perspectives à certains clubs (Judo, Ping-pong, Floorball, Basket, etc.) et, enfin, à de nouveaux sports (par exemple, le Padel) de se développer. Nous voulons également apporter une solution au club de Rugby pour qu'il dispose d'un terrain supplémentaire.

A côté des besoins matériels, nos clubs ont aussi grand besoin d'un support administratif pour que les bénévoles puissent se concentrer sur le cœur de leur engagement : la gestion sportive. Nous comptons donc professionnaliser la gestion des infrastructures et la confier à la Régie communale des sports (RCA).

### **Thème 2 : Culture et associations**

- « La culture, c'est faire humanité ensemble ».

La Culture, sous toutes ses formes, est omniprésente à La Hulpe : musique, arts de la parole, histoire, littérature, sculpture, peinture, dessin, etc. Elle est portée par la commune, le monde associatif ou des initiatives plus individuelles.

- Création d'un espace culturel

Le manque d'une structure permanente centralisant les activités culturelles et artistiques ou simplement permettant l'accueil du public et l'organisation d'événements civils touchant les familles est très sensible. La construction de l'espace culturel et polyvalent au sein du bâtiment de l'Académie de Musique répondra à ces besoins.

- Initiatives communales et synergies

Nous continuerons à faire rayonner les trois pôles actuels qui structurent l'action culturelle de la commune : la Bibliothèque Will, l'Académie de Musique et l'Espace Toots.

A titre indicatif, le prochain plan quinquennal de la bibliothèque prévoit de continuer à cibler toutes les tranches d'âge et à diversifier ses approches : formation et animations aux contes pour les tous petits, animation-lecture dans les quartiers, permanence et formations informatique, apéro-culture du jeudi, lancement d'un cycle « un livre, un film »...

L'« Espace Toots » accueille déjà des activités musicales, des conférences et des expositions. Il a commencé à mettre en valeur de jeunes artistes La Hulpois, une démarche à intensifier.

On retrouvera les événements culturels et artistiques organisés par la commune, tels que le Parcours d'artistes ou le Festival de marionnettes. Par ailleurs, nous offrirons toujours un soutien logistique et financier à l'organisation ou à la promotion d'événements culturels.

Un nouveau défi sera pour nous de créer davantage de synergies entre les différents acteurs culturels (acteur communal, Fondation Folon, artisans créateurs de La Hulpe, Pont Culture de la FWB, etc.). La création d'un agenda culturel interactif améliorera la visibilité de l'offre pour le public.

En parallèle, nous poursuivrons le projet « La Hulpe terre de sculptures » et la valorisation du patrimoine de notre commune par la mise en place de circuits et de promenades thématiques.

Enfin, nous ne pouvons pas oublier les très nombreuses associations, actives dans des domaines aussi variés qu'utiles. La complexification croissante de leur gestion ne facilite pas la tâche aux bénévoles qui les font vivre : nous comptons les aider, s'ils le souhaitent, à mettre en place leurs projets et les encadrer dans leurs démarches administratives.

### **Thème 3 : Jumelages et ouverture au monde**

Notre commune est actuellement jumelée avec trois communes et mène plusieurs projets de coopération humanitaire internationale. Nous y tenons beaucoup car ils permettent de favoriser les rencontres, de stimuler les échanges et d'appréhender d'autres modes de vie, d'autres cultures, d'autres langues.

Tout en faisant vivre ces jumelages, nous voulons en développer au moins deux nouveaux avec des communes dont la structure est similaire à la nôtre : l'un avec une commune de Flandre, afin d'améliorer l'apprentissage du néerlandais de nos jeunes au travers d'échanges ; et l'autre avec une commune française pas trop éloignée et bercée, comme nous, par la culture du raisin.

Pour porter de tels projets, nous allons constituer un comité de jumelage spécifique, permanent, composé de représentants des mondes associatif (culturel, sportif...) et de l'enseignement, qui pourra jouer un rôle moteur sur le long terme.

Depuis 2014, nous menons un projet de coopération internationale communale avec Gourrama, une commune défavorisée du Maroc. Jusqu'à ce jour, ce projet n'a pas impliqué directement les habitants mais a tissé des liens entre les deux administrations communales au profit d'actions en faveur de la scolarisation des enfants de nomades, de la mise en place d'une structure pour les jeunes et de l'émancipation des filles. Pour l'avenir, le projet est de davantage impliquer les habitants.

D'autres acteurs de la commune s'intéressent à la coopération internationale : la mise en place d'une commission communale dédiée aux relations internationales permettra de valoriser également des projets associatifs et l'engagement individuel dans des projets humanitaires. Cet espace sera l'occasion de finaliser les démarches pour devenir « commune équitable ». Le projet « Planter une forêt comme ma commune », commencé en 2018, fait partie de cette dynamique.

### **Thème 4 : Commerce et Tourisme**

Notre commune possède une identité forte en matière de commerce : elle en compte plus de 250. Parallèlement à cela, comme elle est située aux portes de sites touristiques majeurs, elle est également très attractive et ne manque pas d'atouts. Pourtant, nos commerces souffrent de la concurrence du commerce en ligne et des grands centres commerciaux : nous devons donc faire en sorte de capter une clientèle nouvelle, plus large, issue du commerce en ligne et du tourisme.

- Pour le commerce...

Nous proposons de donner aux commerçants de nouveaux outils pour adapter leurs techniques de vente ou leurs services à notre époque : travail sur l'image et valorisation de nos sites commerciaux ; développement d'une application facilitant la recherche ou la commande de produits et services dans les commerces la hulpois ; soutien à l'Association des Commerçants ; promotion des produits locaux et des circuits courts ; amélioration de l'accessibilité des commerces ; soutien aux marchés hebdomadaires.

- Pour le tourisme...

Le développement de l'offre hôtelière engendre un nouveau type de tourisme de court séjour. La réforme du paysage touristique wallon et notre implication dans la nouvelle Maison du Tourisme du Brabant Wallon vont nous permettre d'obtenir une meilleure visibilité et de développer de nouvelles synergies bénéfiques.

## AXE 5 : « ENFANCE ET JEUNESSE »

### Thème 1 : Enseignement

La Hulpe compte sept établissements scolaires, de quoi proposer un choix varié aux parents et aux enfants de la commune. Dans l'intérêt des enfants, les écoles de tous réseaux pourront encore compter sur un soutien communal dans le respect de leur autonomie. Nous poursuivrons nos investissements dans les bâtiments scolaires communaux pour les rendre plus agréables et efficaces.

- **Pour un enseignement communal varié et innovant**

Toujours en quête d'un enseignement de qualité, La Hulpe a adhéré au Pacte d'excellence et ses écoles communales feront partie des écoles pilotes. Les premiers axes de travail retenus sont de construire une école numérique et inclusive : nous visons donc la mise en œuvre concrète de l'intégration de chaque enfant en soutenant activement les particularités individuelles et en mettant en place des projets d'inclusion pour enfant à besoins spécifiques.

Des pratiques pédagogiques innovantes seront renforcées, que ce soit par des activités stimulant l'apprentissage social et émotionnel ou encore par la poursuite de « l'école du dehors » expérimentée par les Lutins.

Enfin, nous soutiendrons également l'ouverture de nos écoles aux rencontres et échanges interculturels pour les enfants et les enseignants (poursuite d'échanges par voie virtuelle avec Dosso, au Niger, et lancement de mobilités de type « Erasmus » pour des enseignants volontaires).

- **Pour des locaux rénovés et agréables**

La rénovation des écoles communales va se poursuivre pour les mettre en adéquation avec nos objectifs environnementaux. En outre, de nouveaux locaux seront construits pour les « Colibris » (intégrés dans le projet sur le site de la Poste), les « Lutins » et l'Académie de Musique.

- **Une Académie de Musique qui rayonne**

L'Académie de Musique et des Arts de la parole ne cesse d'étoffer son offre d'enseignement. Nous poursuivrons en cette voie, notamment pour les plus jeunes. La construction de la nouvelle salle culturelle et polyvalente sera donc très utile pour les auditions et les cours de musique collectifs.

- **Un accueil extra-scolaire toujours plus diversifié et adapté aux besoins des familles**

La Commission communale de l'Accueil de l'enfance travaille avec tous les acteurs concernés pour proposer un accueil extra-scolaire diversifié (sportif, créatif, nature...) après le temps d'école et durant toutes les vacances scolaires. Nous proposerons de varier toujours davantage les lieux d'accueil afin de faire sortir nos enfants des bâtiments scolaires habituels. L'accueil extra-scolaire doit, lui aussi, être inclusif et accessible à tous.

Enfin, l'école de devoirs, ouverte aux enfants de toutes les écoles primaires, reste un maillon central de l'extra-scolaire.

- **Des écoles citoyennes**

La commune se donne pour mission de contribuer à l'éducation citoyenne des enfants qui fréquentent les écoles situées sur son territoire. Elle continuera à multiplier les initiatives dans ses écoles et inter-écoles : conseil communal des enfants, lutte contre la violence dans les cours de récré, opération fair-play, prévention en matière de cyberharcèlement.

## Thème 2 : Petite enfance

La petite enfance, c'est aussi faire place aux plus petits dans la cité, avec les plaines de jeux, les animations... Nous connaissons tous la venue de Saint-Nicolas en hélicoptère, la chasse aux œufs de Pâques, la Journée « Place aux Enfants » ou les activités proposées par la bibliothèque.

- **Pour une augmentation de l'offre d'accueil**

Si, à La Hulpe, la couverture de l'accueil de jour des enfants de 0 à 3 ans est supérieure à la moyenne provinciale, nous ne devons pas relâcher nos efforts, tant en nombre de places disponibles qu'en qualité de l'accueil. En 2019, après des travaux déjà programmés, nous ouvrirons un second lieu de co-accueil (10 enfants) et ajouterons 3 places aux Petits Coquins. A côté de l'offre communale, nous souhaitons la présence d'accueillantes à domicile supplémentaires. Pour rendre ce métier plus attractif, nous participons à un projet de revalorisation proposant un statut de salarié et donc, notamment, un salaire fixe, un accompagnement pour la gestion administrative et des droits sociaux.

- **Les crèches et le développement durable**

Le développement durable et le respect de l'environnement sont des préoccupations majeures dès la crèche ! La crèche communale des « Tiffins » expérimente déjà le modèle de crèche « développement durable » et nous encouragerons les autres acteurs du monde de l'enfance à poursuivre dans cette voie.

- **Pour améliorer les rencontres « adultes-enfants »**

La vie communale place les échanges adultes-enfants au cœur de plusieurs projets. Des activités intergénérationnelles entre nos écoles et les maisons de repos sont mises en place depuis quelques années. Nous poursuivrons en ce sens et veillerons à favoriser les lieux publics de rencontre adultes-enfants. Nous pensons par exemple au « Petit Parc » du quartier Castaigne ou au parc des Lutins : nous les réaménagerons afin d'en faire des lieux d'échanges agréables à tous.

## Thème 3 : Jeunesse

- **Soutenir les mouvements de jeunesse**

La plupart des locaux des mouvements de jeunesse a déjà été rénovée par des bénévoles avec le soutien financier communal. Ce travail doit être poursuivi, de même que le soutien logistique aux organisateurs.

- **Activités pour les jeunes**

Le Conseil communal des Enfants et les activités du « Point J » remportent un franc succès. Les initiatives de ce type à destination des jeunes, indispensables, seront poursuivies et même améliorées en collaboration avec l'associatif, en insistant sur l'éducation à la citoyenneté. Nous pensons par exemple à des formations aux premiers secours, en langues, en informatique et à l'apprentissage à la conduite (« smart-driving »).

Dans ce cadre, nous souhaitons mettre à disposition un nouvel espace digital pour permettre aux La Hulpois de toutes générations de se retrouver, de partager leur savoir, d'apprendre à programmer ou à utiliser divers logiciels. Cet espace permettra en outre aux jeunes de se créer des liens sociaux via des animations liées à l'e-sport et au monde du jeu vidéo tout en veillant à une conscientisation autour des dangers que peut présenter Internet.

Nous mettrons également sur pied un Conseil Consultatif Communal des Jeunes dont la mission sera, à l'instar de celui des Aînés, de définir des actions prioritaires pour répondre aux souhaits des 16 – 30 ans de notre commune. En outre, ces deux Conseils se réuniront ensemble périodiquement pour mettre en place des actions intergénérationnelles.

- **Des aides et des services ciblés « Jeunes »**

Les jeunes sont parfois fort démunis face à certaines situations, notamment contre le fléau du (cyber-)harcèlement et les assuétudes. Comme toujours, la prévention est la meilleure façon de les aider : nous proposerons ainsi des animations et une écoute attentive à ceux qui le désirent. Enfin, en collaboration avec « Jump Jeune », nous poursuivrons le soutien à l'étude pour tous les enfants.

<b>AXE 6 : « ACTION SOCIALE, EMPLOI ET SANTÉ »</b>
--

### **Thème 1 : CPAS et pôle social**

La commune est le premier levier d'action en la matière et joue un rôle pivot dans le développement d'une société ouverte, tolérante, respectueuse d'autrui, favorisant le bien-être de tous. Nous nous engageons pour une commune solidaire et accueillante dans laquelle chacune et chacun trouve sa place peu importe son origine, son âge, ses convictions religieuses ou philosophiques, son orientation sexuelle ou son handicap.

Afin d'y parvenir, pour la première fois dans notre commune, le président du CPAS aura également les compétences des affaires sociales. Cette cohérence permettra à la Commune et au CPAS d'intensifier la politique sociale et d'innover en offrant de nouveaux services.

- La création d'un pôle social, véritable structure coordonnant tous les services concernés, en sera la première initiative. Ainsi, Commune et CPAS vont fusionner leurs actions autour du Plan de Cohésion Sociale, en faveur du bien-être social, économique et culturel de chaque citoyen. Le dynamisme engendré par les diverses activités déjà organisées (concertations sociales, rencontres culinaires, potagers collectifs, boîtes à livres, produits suspendus, etc.) sera bien sûr maintenu, de même que la livraison des repas à domicile. Les services des aides familiales et des titres services seront réorganisés vu le succès qu'ils rencontrent.

D'autres services existants comme les logements de transit et d'insertion ; la médiation et le règlement collectif de dettes ; « Jobact » et son projet de coaching des candidats à l'emploi, l'accès aux livres de la bibliothèque communale via les aides familiales (port/lecture) seront développés et nous ajouterons un service de prévention relative aux habitudes de surconsommation.

- Nous intensifierons les partenariats tant avec les CPAS voisins qu'avec l'associatif la hulpois, ce qui nous permettra d'innover par :
  - La création d'une épicerie sociale et d'un vestiaire social pour permettre à ceux qui en ont besoin l'achat à prix modique des aliments et des vêtements de première nécessité. En ce sens, les services du « Repair café » vont évoluer vers du « brico-dépannage » et de l'aide informatique, potentiellement sous forme d'intervention à domicile ;
  - La création d'un pôle « handicap » en tant que structure de référence pour toute personne porteuse d'un handicap, pour leurs aidants proches ou les parents d'enfants porteurs de handicap, afin de leur faciliter l'accès à des informations concernant leurs droits ou à un réseau de soutien. Nous voulons une commune inclusive vis-à-vis des personnes souffrant d'un handicap et veillerons à sensibiliser la population aux difficultés qu'elles éprouvent grâce, par exemple, à l'organisation d'une journée de la Solidarité et du Handicap.

## **Thème 2 : Soutien aux Seniors**

Les personnes de plus de 65 ans représentent un quart de notre population. Des actions comme « Sports Seniors », le « Conseil des Aînés » ou le « Taxi citoyen » permettent de briser l'isolement de nos Aînés. Le maintien à domicile de ceux-ci demeure une priorité : nous allons donc renforcer les services d'aides familiales et créer un lieu d'accueil proposant diverses activités ludiques et culturelles.



L'accompagnement des aînés dans l'apprentissage des nouvelles technologies a également son importance pour éviter l'accroissement de la fracture numérique et créer des liens intergénérationnels bénéfiques à tous.

D'autres projets verront le jour, comme l'édition d'un « Guide des Aînés » reprenant tous les services (communaux ou autres) qui peuvent leur être utiles.

### **Thème 3 : Logement**

Malgré de gros efforts accomplis en dix ans avec la construction de plus de 50 habitations publiques, le logement reste peu accessible pour la tranche de la population qui dispose de revenus moyens. En effet, celle-ci gagne trop pour bénéficier des logements sociaux et pas assez pour trouver dans le privé.

Nous voulons mettre à disposition prioritaire des La Hulpois 50 nouveaux logements à prix modérés, à l'achat ou à la location, adaptés à la demande notamment des jeunes ménages, des familles monoparentales, ou encore à celle de logements intergénérationnels.

Enfin, conscients de l'importance d'acquérir un capital avant de devenir propriétaire, nous proposons de mettre à disposition des jeunes la hulpois des logements à loyers réduits, le temps pour eux d'économiser tout ou partie des frais d'enregistrement liés à l'achat d'un bien. C'est à la fois un « coup de pouce » supplémentaire aux futurs acquéreurs, puisque nous veillons ainsi à diminuer leurs charges, ainsi qu'un « exemple » pour convaincre les candidats bâtisseurs privés de l'opportunité de réaliser des projets efficaces.

### **Thème 4 : La santé**

La commune jouera son rôle en matière de santé au sens où elle est définie par l'OMS : la santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais le bien-être au quotidien.

Dans ce sens, nous voulons promouvoir la santé dans toute notre politique communale : les collations et cantines saines s'inscrivent dans cette perspective ; l'accès aux soins de santé peut aussi être favorisé par des initiatives communales, la promotion du don d'organe en est un exemple.

Nous n'exercerons évidemment cette mission qu'avec l'appui des acteurs et des associations chargées de la santé sur notre territoire : Croix-Rouge ; consultations pré- et post-natales de l'ONE ; Planning familial ; associations d'accompagnement en fin de vie... Ces dernières sont relativement isolées les unes des autres et nous souhaitons développer un travail en réseau.

## **AXE 7 : « SÉCURITE CIVILE »**

### **Thème 1 : Police**

La réforme des polices a diminué l'impact des communes sur l'organisation de la police locale. En collaboration avec les responsables de la zone de police, nous souhaitons accroître les services à la population et la présence policière dans nos rues, ce qui suppose la mise en œuvre du plan de réorganisation de la zone de police.

Nous avons commencé le déploiement d'un réseau de caméras de sécurité. A terme, il sécurisera les lieux sensibles grâce à la capacité de reconnaissance des plaques des véhicules et donc au suivi des contrevenants à l'échelle nationale. Bien entendu, ces caméras sont installées en respectant les règles en termes de protection de la vie privée et leurs images ne seront visionnées que par des agents assermentés en cas de constatation d'un problème.

En matière de protection des habitations, la zone de police dispose d'un service visant à aider le citoyen à mieux protéger son logement. La commune propose déjà une prime à la sécurisation des biens et, vu son succès, nous nous engageons à la poursuivre.

Enfin, dans notre philosophie de proposer des voiries sûres et des espaces partagés et apaisés, nous appuyons l'acquisition de radars préventifs et répressifs par la zone de police.

### **Thème 2 : ACS et pompiers**

Nous avons la chance de compter sur un service d'urgence très performant, l'Amicale des Corps de Sauvetage asbl. Nous continuerons à le soutenir, notamment dans son projet de construction d'un nouveau bâtiment pour ses véhicules d'intervention. Ce projet nous permettra d'envisager l'implantation ultérieure d'un poste avancé de pompiers à La Hulpe.

## CONCLUSION

A l'heure du repli sur soi et des solutions toutes faites, la Liste du Bourgmestre veut démontrer son envie d'en faire plus pour les La Hulpois. Par leur ouverture d'esprit, leur pragmatisme et leur connaissance des dossiers, ses membres veulent montrer leur envie d'en faire plus pour les la hulpois et démontrer ainsi que la gestion d'une commune verdoyante, dynamique et proche de ses habitants ne se limite pas à un slogan.

Elle ne se limite d'ailleurs pas aux 13 élus de la majorité dont le Bourgmestre et les Echevins. Nous attacherons un soin particulier à l'information afin de permettre à chacun de suivre les différentes réflexions et de donner une part active aux citoyens. Dans l'intérêt général, nous travaillerons en ouverture avec l'opposition, avec les groupes de réflexion « SmartVillage 2025 » et avec l'ensemble des habitants, en mettant sur pied des groupes de travail spécifiques à certaines matières et en multipliant les réunions publiques et les réunions de quartiers.

C'est dans cet esprit que nous vous soumettons la présente Déclaration de Politique générale.